

Titre VII : Annexes

ANNEXE N° 1

Les haies sont choisies en fonction de la nature et de l'exposition du sol. Les espèces choisies, d'origine locale, en évitant les clones, seront en priorité :

- ⇒ L'épine blanche (Aubépine)
- ⇒ L'épine noire (Prunellier)
- ⇒ Le charme

La composition des haies sera fonction du type de sol.

Par exemple ; espèces dominantes.

Terrains calcaires	⇒	Tamier associé à la Viorne lantane
Terrains plutôt humides	⇒	Viorne obier associée à la Viorne lantane
Terrains plus acides	⇒	Chèvrefeuille
Terrains plutôt secs	⇒	Charme et Troène
Terrains plutôt humides	⇒	Charme et Frêne, Aulne glutineux
Terrains alluviaux	⇒	Houblon, Sureau et Herbe aux chats, Aulne glutineux

Dans la mesure du possible, on conservera ou restaurera les fossés et talus associés.

POUR LES TERRAINS ARGILEUX NON SATURÉS EN EAU Sols frais (argile + humus), limons et argiles compacts (cf plan joint)
--

☞ **Arbres :**

Chêne pédonculé, Frêne commun, Peuplier tremble, Merisier, Charme, Erable champêtre

☞ **Arbustes et arbrisseaux :**

Noisetier, Cornouiller sanguin, Sureau noir, Chèvrefeuille, Fusain d'Europe, Eglantier, Prunellier, Aubépine (*les deux Monogyna et Laevigata*), Saule Marsault, Viorne obier, Mûrier.

☞ **Autres espèces pouvant être introduites :**

Tilleuls, If, Saule osier, variétés de fruitiers régionales de pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, que l'on pourra choisir avec le CRRG.

Les fruitiers dans la haie ou le verger :

Le verger est un écosystème dont l'arbre fruitier est l'élément principal. Afin de ralentir le développement excessif de certains parasites, il est nécessaire de favoriser le mélange d'espèces, ainsi que d'une faune et d'une flore des plus variées.

- Plantations de haies brise-vent abritant et nourrissant les insectes et oiseaux
- Ensemencement d'herbes ou de végétaux pour conférer une bonne structure au sol
- Mise en place de ruches pour optimiser la pollinisation des fruitiers
- Culture de plantes mellifères pour nourrir les abeilles domestiques et autres insectes sauvages (ex : phacélie, bourrache, mélilot, onagre, origan, vipérine, etc...)
- Installation de nichoirs spécifiques à certains prédateurs chauves-souris, mésanges, chouettes chevêche, conservation d'habitats propices aux reptiles et amphibiens.
- Installation de plantes mellifères à proximité des fruitiers

Pour chaque espèce d'arbre fruitier, un porte-greffe issu de semis appelé franc va conférer son adaptation à différents types de sols et lui induire sa vigueur en fonction de l'importance du système racinaire.

- Pour les pommiers → Le Doucin ou MM106
- Pour les pruniers → Le Saint-Julien et le Myrobolan
- Pour les poiriers → Le Cognassier
- Pour les cerisiers → Le Merisier F12-1

Le choix des essences se fera en fonction de la végétation potentielle. Le panachage de copier la nature et de limiter les risques de la maladie.

☞ **La strate herbacée :**

Elle pourra être favorisée, avec éventuellement un ensemencement (après avoir ôté les bâches plastiques, 2 à 3 ans après plantation) afin d'éviter le développement de plantes gênantes pour l'agriculture.

Dans les zones humides (terrains hydromorphes, tourbes et alluvions modernes, sols plus ou moins asphyxiants), on essaiera de conserver la végétation spontanée, en maintenant toujours de l'eau dans les fossés.

POUR LES TERRAINS HYDROMORPHES
(très humides à saturés en eau)

☞ **Arbres :**

Frêne commun, Peuplier tremble, Saule blanc, Saule à oreillette, Aulne glutineux

Arbustes et arbrisseaux :

Prunellier, Viorne, obier, Aubépine (les deux), Troène d'Europe, Saule blanc, Bourdaine, Morelle douce amère

☞ **Autres espèces pouvant être introduites :**

Saule, Osier, Charme.

Dans les fossés : plantes palustres (iris, roseaux)

Les espèces de fleurs à semer ou plantes seront par exemple :

- | | |
|--------------------|-------------------------|
| Achillée | Lychnis fleur de coucou |
| Bleuet (sur talus) | Nielle des blés |
| Bourrache | Primevère, etc... |

Campanule
Cardamine des près
Ceraiste

Autres espèces en se référant à leur présence
potentielle.

Sont prohibées :

Tous les conifères et résineux à croissance rapide en particulier celles de la famille des cupressacées de type thuya par exemple

Le document de référence sera le livre :

« Plante des haies champêtres »

Ecologie, usages et traditions

Secrets et trésors de notre patrimoine champêtre

Consultable en Mairie de Lestrem pendant les heures d'ouverture.

ANNEXE N° 2

Le choix des foyers lumineux et des mâts sera déterminé, après concertation avec les services compétents de la Commune, entre les propositions ci-dessous, en fonction de l'importance du projet et de son emplacement :

=> Type de candélabre et de foyer lumineux :

- Luminaire : Griff ou Griff XL Ral 9005 de chez Ragni

- Mât : Curvi 400, 450, 500... avec crossette et embout d49 Ral 9005 de chez Ragni

L'étude d'éclairage permettra de définir les puissances des foyers et les hauteurs de mâts.

=> Type d'armoire d'éclairage public :

- Armoire 90/63 EPC – Armoire en CCV – 2 portes – 2 compartiments (1*250*800 + 1*400*800) – serrure Vachette 3 points sur la partie EP – triangle normalisé sur la partie EDF – socle béton préfabriqué – Ral beige

=> Type d'horloge astronomique : « DY 22 GPS-DCF Alpha Rex³ 2-canaux » de chez Rex